



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 07 avril 2015

L'an deux mille quinze et le sept avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES DURIS - FADDI - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM ALBA - BARBARO - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - DADY - GALZIN - GODEFROY - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER - REYJAUD (Suppléant) - SEGUR - VANDENDRIESSCHE - VIALA B. - VICENTE.

N° 2015/44

**Objet : EHPAD Résidence « La Grèze » :
attribution d'un marché complémentaire pour le remplacement des détecteurs incendie**

Monsieur le Président rappelle l'état d'avancement du projet de réaménagement des locaux de l'EHPAD « La Grèze » en phase d'achèvement. Il rappelle également que suite aux recommandations du bureau de contrôle et de la commission de sécurité, il est nécessaire de procéder au remplacement de l'ensemble des détecteurs de fumée.

Pour ce faire, une consultation a été lancée en février 2015. Une seule entreprise a répondu à cette consultation.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 10 mars 2015, après étude des éléments présentés par la SEM 81, maître d'ouvrage délégué, a décidé de retenir la SARL Molinier Dintilhac domiciliée 103, route de Terssac - 81 000 Albi comme étant la mieux-disante pour un montant de 19.384,18 € HT.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de Communauté de suivre les avis de la Commission d'Appel d'Offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- décide d'attribuer à la SARL Molinier Dintilhac le marché de remplacement de détecteurs de fumée à l'EHPAD Résidence « La Grèze » à Montdragon pour un montant de 19.384,18 € HT,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Annexe EHPAD 2015.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 8 avril 2015.

Le Président,
Raymond GARDELLE